



Contributions du Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées Hauts-de-France

Réflexions, constats et propositions
“Animaux et hébergement : adaptation et évolution des pratiques”

Suite au travail collectif mené lors du CRPA Hauts-de-France du 4 avril 2025.

Contexte:

Lors de la plénière du 13 décembre 2024 à Arras, plusieurs thématiques ont été suggérées. Deux ont fait l'office d'un grand nombre de votes : le logement et l'accueil des animaux en structures. Nous avons choisi de réaliser la 1^{ère} plénière de l'année sur la thématique des animaux le 4 avril 2025 à Villeneuve d'Ascq.

Plusieurs temps ont rythmés cette journée:

- Une intervention de SOLIVET, association soutenant les propriétaires de chiens en situation précaire vers une réinsertion sociale et professionnelle réussie, en région Auvergne Rhône-Alpes
- Une intervention de Gamelles Pleines, association luttant contre l'exclusion sociale des personnes en situation de précarité, dont une antenne se trouve à Lille,
- Des témoignages et retours d'expériences de l'association abej SOLIDARITE et de l'Alefpa.
- Des travaux en sous groupes l'après-midi.

Invités par le CRPA Hauts-de-France, la DREETS et la DDETS du Nord nous ont fait l'honneur de participer à cette 1^{ère} rencontre de l'année.

PARTICIPANTS

Cette plénière a rencontré un vif succès en terme de participation.

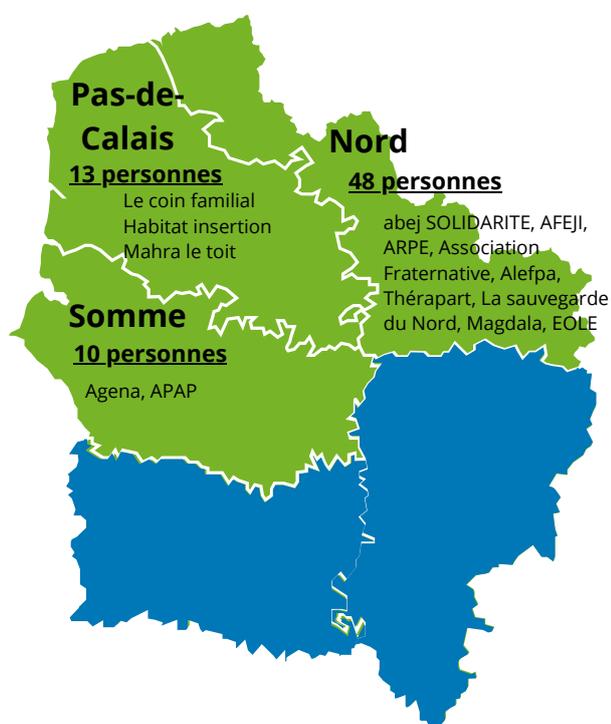
En effet, 90 personnes étaient inscrites à cette rencontre (dont les délégués du CRPA Hauts-de-France) et 80 personnes ont réellement participé à cette journée. Soit un taux de participation de 89%.



3 personnes sur 10 étaient un.e professionnel.le (soit 25 professionnel.le.s pour 54 personnes concernées). La règle du 1/3 de professionnel.le.s et 2/3 de personnes concernées est donc respectée.



57% des participants ont complétés le questionnaire de satisfaction.



3 départements des Hauts-de-France étaient représentés lors de cette rencontre. Aucune structure, et personnes concernées de l'Oise et de l'Aisne se sont déplacées pour cette plénière.

Au total, nous notons la participation de 17 structures différentes :

- 9 CHRS / Accueil de jour
- 1 CHU
- 3 pensions de famille
- 1 ACT
- 4 organismes : Association Fraternative, DDETS 59 et DREETS

Un invité spécial était également présent : SWEETY.
Une présence féline qui a généré beaucoup de convivialité et de liens entre les participants.



SOLIVET

Intervenante :

- Astrid GAILLARD



Présentation plénière du CRPA
4 avril 2025



SoliVet

Association loi 1901 créée en 2020

SoliVet a pour vocation d'accompagner des structures sociales d'accueil, d'hébergement et de logement dans la prise en charge de publics précaires accompagnés d'animaux de compagnie.



Créée par Théo Noguer,
vétérinaire comportementaliste

Astrid Gaillard



Chargée de développement
territoriale depuis octobre

Alternante, étudiante en Master 2
Management de l'Innovation
Sociale

Expérience professionnelle dans
l'insertion, expérience associatives
dans la protection animale

La présence des animaux auprès des personnes SDF



5 à 30 %

Des personnes sans-domicile fixe posséderaient un animal de compagnie

Varie selon la région étudiée, le profil des personnes recrutées, et la définition des termes employés



80%

Des propriétaires d'animaux SDF vivent avec un chien.

Souvent, il s'agit souvent de jeunes chiens mâles, de race croisés berger et non-stérilisés

Le chien, un auxiliaire fonctionnel qui simplifie et aide la vie à la rue



Protection

Rôle de protection important, pendant le sommeil, ou auprès des femmes SDF.



Réconfort

Rôle de bouillotte face aux aléas climatiques. Il n'est pas rare que l'animal dorme dans le sac de couchage de son propriétaire.



Lien social

Rôle de médiateur social, l'animal permet de recréer du dialogue et d'instaurer un lien de confiance, notamment avec les travailleurs sociaux

Le chien comme support identitaire fort



Appartenance

L'animal devient le témoin d'une « inscription durable dans l'exclusion ». Il permet de se distinguer de l'image du « clochard ».



Structuration

L'animal permet de structurer les groupes de personnes SDF. Il permet d'établir un lien quasiment familial entre les détenteurs.



Valorisation

S'occuper d'un animal représente une responsabilité importante et permet de développer des compétences importantes.

Accéder aux structures d'hébergement

 **36,8%**

Des structures de services sociaux minimum **acceptent** de recevoir les **animaux de compagnie**

> Majoritairement des accueils de jour

 **> 90%**

Des personnes SDF déclarent qu'ils **n'accepteront pas un logement** ou un hébergement s'ils doivent se séparer de leur animal

Cadre réglementaire de l'accueil des animaux

Hébergement d'urgence

Article 125

"l'hébergement d'urgence doit **prendre en compte**, de la manière la plus adaptée possible, les **besoins** de la personne accueillie, notamment lorsque celle-ci est **accompagnée par un animal de compagnie**"

Structure d'hébergement

Article L. 345-2-2 Code de l'action sociale et des familles

"Les structures d'hébergement doivent mettre en place des solutions permettant de garantir la **sécurité et la santé de l'animal de compagnie**, tout en assurant la sécurité et la salubrité des locaux"

Logement dont maison relais - pension de famille

Loi n°70-598 du 9 juillet 1970 sur les rapports des bailleurs et locataires, article 10

"est réputée **non écrite** toute stipulation tendant à **interdire la détention d'un animal** dans un local d'habitation"

L'impact sur les structures sociales



Accompagnements

« Des fois, on a pu **accrocher un accompagnement** avec un usager par le biais de la venue du vétérinaire »

C. Tissier



Propriétaire

« Je me suis rendue à l'accueil de jour pour faire vacciner mon chien. Depuis, **je vais régulièrement** »

Aline, propriétaire



Travailleurs sociaux

« Cela nous permet aussi, nous, de **mieux comprendre dans une relation** ce qui se joue entre le maître et son animal. Car bien souvent, quand ils **parlent du chien, ils parlent d'eux** »

E. Deschamps

Problématiques rencontrées

En accueillant des résidents avec animaux, rencontrez vous souvent :

Des problèmes d'hygiène :

**80%
jamais**

Des problèmes de détérioration :

**82%
jamais**

Des bagarres entre chiens ou personnes :

**83%
jamais**

Des problèmes de cohabitation entre propriétaires et non propriétaires :

**83%
jamais**

Des nuisances sonores :

**85%
jamais**

Des maladies et parasites :

**90%
jamais**

De la peur/inquiétude de la part des employés :

**88%
jamais**

Des morsures :

**88%
jamais**

Nos axes d'actions

Formation du personnel social



Former les travailleurs sociaux et les équipes des structures afin qu'ils sachent et puissent accueillir les publics précaires et leurs animaux.

Accompagnement des propriétaires



Héberger les animaux de personnes en situation de précarité, tout en formant en continu 8 personnes éloignées de l'emploi aux métiers animaliers via notre pension canine en ACI **Paw'sitive Job**

Pension canine solidaire en SIAE



Mettre en place des sessions d'éducation canine et des permanences d'accès aux soins favorisant l'intégration des binômes dans les structures d'hébergement ou de logement.

Formation

Le programme pédagogique



Formation prise en charge à 100% par l'OPCO

CONNAÎTRE LE CHIEN AU DELÀ DES PRÉJUGÉS : ORIGINE, BESOINS ET LÉGISLATION

- **Tour de table** des participants
- Introduction au chien : **les idées reçues**
 - *Le chien : un loup apprivoisé ; Le chien, on ne sait jamais comment il va réagir ; Avec le chien, la communication ne va que dans un sens*
- Les **besoins du chien** : la notion de budget-temps
- En centre d'hébergement : **les règles d'approche**
- **Législation** et chiens de catégorie
- Conclusion

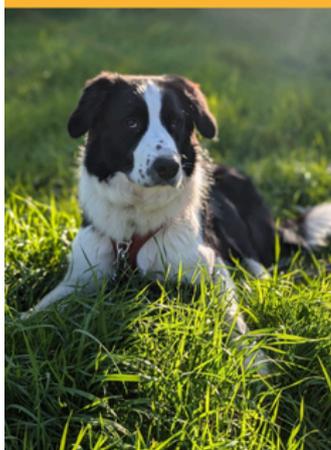
ACCUEIL ET MIEUX VIVRE-ENSEMBLE : RÈGLEMENT INTÉRIEUR, AMÉNAGEMENTS ET OUTILS

- Les **principaux problèmes de comportement** rencontrés en structures sociales et comment y apporter une 1ère réponse
- Activité pratique : Création d'un **règlement de fonctionnement** en groupe
- Les **aménagements** : un nécessaire à l'accueil ?
- Les **acteurs et les outils** à mobiliser
- Conclusion

FAIRE DU CHIEN UN ATOUT DU VIVRE-ENSEMBLE

- Les **bases de l'éducation canine** et application à la résolution des troubles en structures sociales
- La **médiation animale**, un outil au service du travailleur social :
 - La médiation animale : définition et déclinaisons
 - Exemples de médiation animale
 - Application aux personnes en grande précarité
- Application : **Créer un atelier de médiation animale** dans ma structure
- Conclusion

Education canine



Programme d'éducation

Objectifs

- 🏠 **Former** le propriétaire en éducation canine
- 🏠 **Accompagner** le chien pour un retour ou maintien dans le logement

Pour qui ?

- **Structures d'hébergement** : CHRS, maisons relais, pensions de famille, bailleurs sociaux
- **Acteurs du logement d'abord**
- **Collectivités territoriales**

Nos éducateurs canins partenaires



Canicool74

Les Grandes Voisines – FNDSA et Armée du salut

LE FOYER
NORRE DAME DES SANGARI



Personnes accueillies :

- 475 personnes hébergées dans 5 centres d'hébergement d'urgence qui accueillent des publics différents.

L'accueil :

- Les résidents logent dans les anciennes chambres de l'hôpital et disposent de salons, salles d'eau et de cuisines collectives. *

Animaux :

- 2 chambres animaux par étage (chiens/chats).





Structure de l'associations :

- 2 CHRS hébergement (102)-
- 1 CHRS Urgence (50) - 1 HU (40)
- SAMSAH (49) - LHSS
- Résidence accueil (20)

L'accueil

- Chiens déjà accueil sur les 2 CHRS hébergement

Le projet

- Objectif : accueillir sur tous les dispositif et mieux structuré la démarche

La Halte - Annecy

Structure de l'associations :

- Accueil de jour
- Accueil de nuit d'urgence (hiver)

L'accompagnement :

- Travailleurs sociaux formés dans le cadre du programme Croix-Rouge

L'accueil :

- **Accueil de jour :** tous les animaux sont autorisés
- **Accueil de nuit :** en chambre collective, 2 chambres réservés pour 4 personnes avec chiens



Focus sur l'accompagnement Croix Rouge 2023-2024



Actions déployées

- **2 Webinaires de sensibilisation** à destination des salariés (Directeurs, chefs de service, équipes socio-éducatives)
⇒ 67 personnes
- **11 entretiens** de diagnostic des structures
- **10 formations** en présentiel au sein des établissements
- **91 professionnels formés**
- **16 séances** de médiation animale organisées



Astrid Gaillard

Chargée de développement

astrid.gaillard@solivet.org

06 14 91 31 65

GAMELLES PLEINES

Intervenante :

- Marion, Présidente Gamelles Pleines Lille

Présentation :

Objectifs :



Notre Association

GAMELLES PLEINES LUTTE CONTRE
L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

EN AGISSANT PAR LA DIMENSION ANIMALE: LES AIDER À GARDER,
NOURRIR ET SOIGNER LEUR ANIMAL DE COMPAGNIE

Pour qui ?



Notre Association

LES BÉNÉFICIAIRES DE NOS ACTIONS :

- Les personnes en grande précarité,
- Les personnes sans-abris ou mal logées (logement précaire)
- Les personnes isolées
- Les personnes ayant de faibles revenus

-> Tous "propriétaires" de leurs chiens et chats

Histoire :



Notre Histoire

- PREMIÈRE ANTENNE À CAEN EN 2007
- 14 ANTENNES LOCALES ACTUELLES
- 380 BÉNÉVOLES AU TOTAL SANS SALARIAT
- RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
- CRÉATION DE L'ANTENNE DE LILLE EN 2021
- ACTIVITÉ ACCRUE DEPUIS 2023



Gamelles Pleines Lille (en 2024)

- + DE 20 BÉNÉVOLES ACTIFS
- 130 HUMAINS AIDÉS RÉGULIÈREMENT
- 91 CHIENS SOUTENUS
- 12 CHATS AIDÉS
- 1500 KILOS DE NOURRITURE DISTRIBUÉS
- + DE 1000 EUROS DE SOINS VÉTÉRINAIRES DÉBLOQUÉS

Valeurs :

Nos Valeurs

« GABELLES PLEINES » C'EST UN ENSEMBLE DE VALEURS HUMAINES AVANT TOUTE CHOSE !

CIVISME : Les actions de « Gabelles Pleines » visent l'autonomie et la responsabilisation de tous les maîtres bénéficiaires.

HUMANISME : L'Être Humain est la valeur centrale inaliénable de toutes nos actions. Nous agissons dans le respect, la dignité et la solidarité envers toutes les personnes démunies.

INDÉPENDANCE : « Gabelles Pleines » veille à rester transparente sur l'ensemble de ses activités.

ÉQUITÉ : Notre action est désintéressée, impartiale et destinée équitablement et sans discrimination.

NEUTRALITÉ : « Gabelles Pleines » est une association apolitique et non confessionnelle.

SOLIDARITÉ : « Gabelles Pleines » s'engage pour un mouvement solidaire envers les plus pauvres ou personnes vulnérables.



Missions :

Nos Missions

"JAMAIS SANS MON CHIEN"



MARAUDER, NOURRIR, ÉCOUTER



FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS VÉTÉRINAIRES



FAVORISER L'ACCUEIL DES BINÔMES ISOLES



TEMOIGNER ET SENSIBILISER



SOUTENIR, RENFORCER ET VALORISER LA RESPONSABILITÉ DES MAÎTRES



ACCUEILLIR L'ANIMAL POUR FAVORISER L'HOSPITALISATION DES MAÎTRES ISOLES



FAIRE DES COLLECTES ET RECHERCHER DES DONATEURS

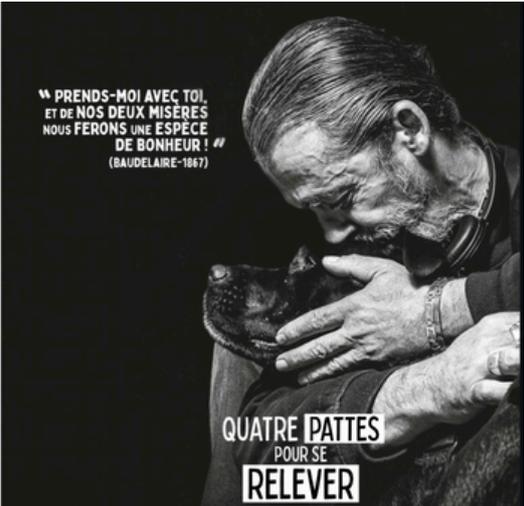


SOUTENIR DANS LE DEUIL

Contacts :

Nous retrouver

- MARAUDE CHAQUE MERCREDI DE 18H À 20H DANS LE CENTRE-VILLE DE LILLE
- MAIL : LILLE@GABELLESPLEINES.FR
- FACEBOOK : ASSOCIATION GABELLES PLEINES LILLE
- SITE NATIONAL : [HTTPS://WWW.GABELLESPLEINES.FR/](https://WWW.GABELLESPLEINES.FR/)



Informations complémentaires

Marion, la Présidente de Gamelles Pleines précise que les animaux sont très importants pour les personnes sans abri et qu'il est important d'aider les personnes à maintenir le lien.

La seule condition pour bénéficier des aides qu'apporte Gamelles Pleines et de détenir un animal, on ne peut pas recevoir de nourriture pour l'animal d'un ami par exemple. Aucune justification de situation précaire n'est demandée, fonctionnent sur le principe de la confiance et de l'échange.

En chiffres, à Lille :

- plus de 20 bénévoles
- 130 personnes sans-abris aidées en 2024
- 1500 kg de nourriture distribués

Concernant les financements :

- Financement de l'association nationale
- Subvention de la mairie de Lille
- Subvention de l'Etat
- Dons de particuliers.

Mode opératoire :

- Maraude : Rihour, opéra, Gare, rue de Béthune, République.
- Visite chez la personne ou en structure à la demande.

Autres questions

En cas de maltraitance ?

Pas de signalement d'office. D'abord un échange avec le maître pour comprendre la situation, ce qu'il se passe. Il est possible d'organiser des échanges avec des éducateurs canins.

Néanmoins, si des maltraitances persistent, des signalements peuvent être effectués.

Si l'on souhaite devenir famille d'accueil, Gamelles Pleines peut nous aider pour la nourriture et le matériel?

Oui, peut prendre en charge croquettes et matériel utile au bon accueil de l'animal.

Comment faire pour développer ces services en dehors de Lille?

Contactez le siège de l'association par mail (Cf. plaquette en annexe)

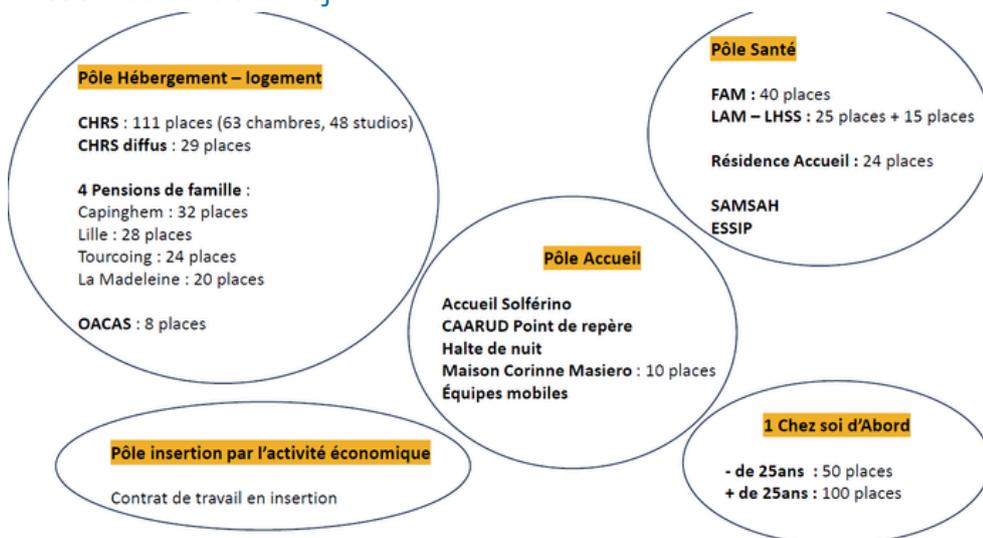
RETOURS D'EXPÉRIENCES

Intervenante :

- Vanessa COUVREUR, cheffe de service Pension de famille et CHRS Rosa Parks, abej SOLIDARITE
- Arnaud LEXA, CHRS Albert Jacquard, Alefpa
- Lisa ROUDIER, éducatrice spécialisée CHRS A. Jacquard, Alefpa
- Mélanie, résidente et propriétaire d'un chat nommé Saphir

Vanessa COUVREUR :

Présentation de l'abej



Principes

Les principes :

- Valeur associative :
Un accueil le plus inconditionnel possible
- Code de l'action sociale et des familles (2018) :
Article L345-2-2
« L'hébergement prend en compte, de la manière la plus adaptée possible, les besoins de la personne accueillie, notamment lorsque celle-ci est accompagnée par un animal de compagnie. »
- Pour les pensions de famille : statut de locataire donc la question ne se pose pas



Ce que disent les règlements :

Pour le CHRS Rosa Parks

« L'accueil d'un animal familier *peut être envisagé* dans la chambre mise à la disposition du résident.

Il faut se conformer au protocole d'accueil :

- *demande d'autorisation* préalable auprès du Directeur
- *Communication du nom d'une personne de confiance* à qui confier l'animal en cas de problème
- *Vaccination et puce électronique*

Le propriétaire de l'animal est tenu de faire en sorte que celui-ci ne crée *aucune dégradation* dans les parties privatives et collectives ni *aucun trouble* de jouissance aux autres occupants. La personne sera cependant tenue pour *responsable de tout dégât* ou trouble de jouissance occasionné par l'animal. Il est demandé au propriétaire de ne pas laisser son animal faire ses besoins dans les espaces extérieurs de l'établissement. *En cas de problèmes répétés* liés à l'hygiène et aux nuisances sonores perturbant le collectif, *l'association se réserve le droit de demander au résident de se séparer de l'animal.*

Les chiens de première catégorie sont interdits. »

Pour les Pensions de Famille

« Les animaux domestiques sont *admis au sein de la Pension de Famille* dans le respect de certaines conditions :

De manière générale :

- *Pas de bruit intempestif* qui pourrait déranger la tranquillité des autres résidents,
- *Respect du logement* et ramassage des éventuelles déjections,
- *Communiquer le nom d'une personne à qui confier l'animal en cas de besoin.*

Pour les chiens et les chats :

- *Présenter le justificatif d'identification par puce électronique et de vaccination* antirabique,
- *Prévoir une assurance responsabilité* pour les dommages causés au tiers.

La détention d'un animal doit impérativement *respecter le cadre légal* en la matière.
Les chiens de première catégorie ne sont pas autorisés.

En cas de problèmes liés à l'hygiène, aux nuisances sonores et à l'insécurité perturbant le collectif, l'association se réserve le droit de vous demander de vous séparer de l'animal. »

Historique de l'accueil des animaux dans ces deux structures

Réflexion et mise en place concernant l'accueil des animaux

Au sein des PF :

Pas de réflexion spécifique
Chaque résident est locataire de son logement
Aucune difficulté liée aux locaux

En 2018 : écriture du règlement de fonctionnement en équipe



Au sein du CHRS :

Ouverture de la structure en 1998

2002 : accueil via 2 places « chien »

2013 : Réflexion d'équipe et décision d'ouverture aux personnes avec animaux sur toute les places

2014 : Ecriture du règlement de fonctionnement et du protocole d'accueil

2025 : mise en place d'un groupe de travail avec participation des résidents (comment mieux accueillir ? Quels partenaires ? Que faire en cas de maltraitance ? etc)

Dans les autres services de l'abej

Pôle Santé

LAM – LHSS

- Depuis le déménagement sur Capinghem l'accueil est possible
- Quelques règles simples : port de la laisse pour le chien dans la structure, pas d'accès aux salles de restaurant ou de soins.
- Partenariat avec Gamelles Pleines
- Accueil de Caillou comme chien de la structure donc pas d'autre accueil de chien pour le moment car il est réactif !

Résidence accueil

- Il y a un chat de la structure dont tout le monde s'occupe
- Accueil des animaux dans les studios
- Signature d'un document d'engagement
- Difficulté en cas de longues hospitalisations, l'équipe s'occupe de l'animal (ce sont des chats)

Pôle Accueil

Accueil Solférino

Des personnes viennent avec leurs chiens. Ils doivent être muselés.

CAARUD Point de Repère

Des personnes viennent avec leurs chiens. Ils doivent être muselés. Une cage dispo pour laisser l'animal dedans pour aller voir le médecin ou avoir un entretien.

Halte de nuit

Les chiens sont admis dans le collectif et les espaces repos. S'ils sont agressifs : port de la muselière.

Maison Masiero

Animaux admis en chambre et dans le collectif sans restriction. Les femmes propriétaires doivent juste demander aux autres personnes présentes si cela ne dérange pas.



Quelles conséquences ?



Points positifs

- Respect des droits des personnes
- Compagnie et affection
- Aide à la responsabilisation
- Protection
- Création de liens



Retour d'expérience



Difficultés

- Chiens laissés seuls
- Bruits, nuisances
- Personne de confiance non fiable
- Frais vétérinaire
- Peurs des autres résidents ou de l'équipe
- Négligence et maltraitance



Informations complémentaires

Vanessa précise que les chambres individuelles carrelées sont un réel atout dans l'accueil des animaux en structure.

Les professionnels et les résidents ont été concertés lors de groupes de travail pour réfléchir à la question des animaux en structure.

Arnaud LEXA / Lisa ROUDIER / Mélanie

Présentation et échanges

Le recul de l'ALEFPA n'est pas aussi important que celui de l'abej.

L'action de l'ALEFPA est récente, notamment au sein d'un CHRS qui accueille des personnes en logement diffus. La question de l'accueil des animaux ne s'était jamais posée avant 2022. C'est en 2022 que le constat de l'ALEFPA a été fait : il y avait une augmentation du nombre de personnes à la rue avec un animal. De plus, souvent ces personnes ne font plus appel au SIAO étant persuadées qu'elles ne se verront jamais proposer d'hébergement / de logement avec leur animal.

Des groupes de travail ont été réalisés pour réfléchir à l'élaboration d'un contrat spécifique pour les personnes accueillies avec un chien. Car en effet, la question initiale ne concernait que l'accueil des chiens.

L'objectif : anticiper les problématiques éventuelles et ne mettre en difficulté personne, personnes accueillies comme professionnels.

Selon Lisa, et de l'expérience faite de l'accueil des animaux ces derniers mois, accueillir les personnes avec leur animal est une vraie porte d'entrée dans le lien avec le résident.

Une enquête a été lancée par l'ALEFPA en fin d'année 2024 à destination des professionnels de la MEL ainsi que des personnes en situation de rue. En novembre 2025, une journée spéciale sera organisée par l'ALEFPA durant laquelle une restitution des résultats de l'enquête sera réalisée.

Mélanie a quant à elle témoigné de l'accueil de son chat Saphir dans la résidence.

Le CHRS a accepté que Mélanie garde son chat, qui est arrivé bien après l'arrivée de Mélanie au CHRS, à condition de s'en occuper.

Le CHRS fournit, uniquement en cas de besoin, les croquettes pour Saphir, et plus globalement, soutient Mélanie en cas de frais vétérinaires par exemple. Mais, dans son quotidien et dans ses dépenses mensuelles, Mélanie prend en compte la présence de Saphir à ses côtés.

“ C'est ce petit chat qui m'a permis de m'en sortir ! ”

Prendre la décision de s'occuper d'un animal est un réel engagement pour Mélanie, qui met un point d'honneur à "assumer" sa présence. Néanmoins, le soutien de l'ALEFPA, savoir qu'ils sont présents au cas où, est une réelle force.

Pour poursuivre l'accueil de Saphir, mais plus globalement des animaux, l'ALEFPA a débuté plusieurs partenariats, tel que Matou en Nord par exemple. Des **partenariats** pour les soins vétérinaires, les hospitalisations ou encore pour accueillir les animaux en cas de soucis sont essentiels.

Trucs et astuces

- Ajouter une pancarte sur les portes des chambres précisant la présence d'un animal, notamment pour les travailleurs sociaux
- Prévoir une cage / caisse dans les lieux où se déroulent les entretiens
- Inscription sur [pabete.com](https://www.pabete.com) pour la prise en charge des animaux en cas d'absence du propriétaire

QUIZ "ANIMAUX"

A la suite du repas, un quiz "animaux" a été proposé avant de reprendre les échanges en groupes.

1

Quel est l'animal de compagnie le plus fréquent?

- A - LA POULE
- B - LE CHIEN
- C - LE CHAT
- D - LE POISSON ROUGE

MULTIPLE CHOICE

Réponse : le poisson.
Pour plus d'information, cliquez [ICI](#)

2

Entretenir un chien coûte plus cher que d'entretenir un chat.

- A - VRAI
- B - FAUX

Réponse : Vrai
Pour plus d'information, cliquez [ICI](#)

3

Les chiens de catégorie 1 et 2 sont méchants

- A - VRAI
- B - FAUX

Réponse : Faux
Pour plus d'information, cliquez [ICI](#)

4

Un CHRS a-t-il le droit de refuser d'accueillir un animal?

- A - OUI, IL EN A LE DROIT
- B - NON, IL N'A PAS LE DROIT
- C - OUI ET NON

Réponse : Oui et non
La loi oblige les CHRS à un accueil inconditionnel des personnes.
La loi dit également qu'un CHRS peut avoir des pré-requis pour la non nuisance des personnes hébergées.

...

5

Classez ces animaux de celui ayant la plus courte espérance de vie à celle ayant la plus longue ...

- A - LE CHIEN
- B - LE CHAT
- C - LE LAPIN
- D - LA POULE

Réponse : C - D - A - B
Pour plus d'information, cliquez [ICI](#)

6

Selon vous, les animaux ont-ils des droits ?

Réponse : Oui
Pour plus d'information, cliquez [ICI](#)

ATELIERS

Durant l'après-midi, les participants ont été divisé en 3 groupes distincts :

- les professionnels
- les propriétaires d'animaux
- les non propriétaires d'animaux.

Les consignes de ces ateliers étaient les suivantes :



Les contraintes des personnes accueillies sans animaux

- Maladies transmissibles par les animaux
- Odeurs
- Bruits
- En cas d'absence du propriétaire ?
- Manque de propreté
- Allergies
- Animaux dangereux
- Peur des animaux
- Coût
- Indiscipline du propriétaire
- Ne pas gêner le collectif
- Avoir l'espace suffisant

Les contraintes des personnes accueillies avec animaux

- Avoir la santé pour prendre soin de son animal
- Coût de l'entretien
- Respecter le cadre
- Prendre conscience de la charge qu'est de prendre un animal
- Absence de parcs et jardins
- Magasins et transports interdit aux chiens
- Non adaptation des structures
- Peur des autres résidents
- Considérer l'animal comme un accompagnant

Les contraintes des personnes accueillies avec animaux

- Que faire s'il arrive quelque chose au maître?
- Coût
- Indiscipline du propriétaire
- Que faire en cas de maltraitance?

Les propositions pour favoriser l'accueil des animaux en structure

Pour soutenir la prise en charge des frais liés à la présence animale :

- Proposer un partenariat avec l'ordre des vétérinaires pour soutenir les structures et les personnes propriétaires d'animaux en cas de soins vétérinaires
- Développer les contrats (mutuelles, assurances, etc) pouvant prendre en charge les frais liés aux animaux (frais vétérinaires, de garde, nourriture, ...)
- Prise en charge des anti-parasitaires et vermifuges
- Maximiser les partenariats tant pour la nourriture que pour les soins vétérinaires

Pour accompagner les propriétaires d'animaux :

- Développer les places en CHRS permettant d'accueillir les animaux, et adapter les locaux des structures
- Proposer des heures de dressage avec un maître-chien
- Proposer de la médiation en cas de conflit
- Réaliser de la prévention contre la maltraitance
- Prévoir des informations / sensibilisation au dressage des animaux

Pour favoriser la qualité de vie de l'ensemble des résidents

- Obligation de tenir les animaux en laisse et les museler
- Obligation de la vaccination des animaux
- Mettre à disposition des cages / caisses en cas de troubles
- Prévoir plusieurs dispositions dans le règlement intérieur de la structure
- Prévoir des espaces spécifiques pour les animaux au sein de la structure
- Intégrer une assurance responsabilité civile, en cas de dégradations / blessures
- Pour les locaux : éviter la cohabitation des animaux / éviter les logements mobiles aux parois fines
- Dans les règlements intérieurs, anticiper des protocoles pour réfléchir en amont à un accueil des animaux qui soit convenable et respectueux

ATELIERS

En deuxième partie d'après-midi, un atelier "Foire aux questions" a été proposé à l'ensemble des participants.

En effet, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Hauts-de-France prépare un guide (publication en fin d'année 2025) à destination des professionnels de l'AHIL ainsi que des personnes concernées, autour de la question de l'accueil des animaux de compagnie dans les structures d'hébergement. Ce guide intégrera une partie "FAQ", en partie construite par les participants de ce CRPA.

<p>QUESTIONS Comment assurer le bien-être de l'animal ? (nourriture, santé, éducation, espace de vie, ...)</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES Question du budget Partenariats à développer</p>
<p>QUESTIONS Faut-il des compétences et/ou capacités définies pour s'occuper d'un animal ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES Disponibilité psychique Capacités physiques Capacités financières</p>
<p>QUESTIONS Y a-t-il des normes réglementaires par rapport aux taux d'occupation par m², cadre par rapport à l'hygiène ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p>
<p>QUESTIONS Qui prend en charge l'animal : la structure ou le propriétaire ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES Responsabilité individuelle - Éléments de droits</p>
<p>QUESTIONS Si problème de ressources, quelles sont les associations ou partenaires que l'on peut interpeller ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES Gamelles pleines Patoune en Nord Partenaires de magasins d'animaux SOLIVET Partenariat avec des vétérinaires solidaires Partenariat avec des éducateurs canins</p>
<p>QUESTIONS Existe-t-il des formations pour les propriétaires d'animaux afin de bien en prendre soin ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES Partenariat avec des éducateurs canins</p>

<p>QUESTIONS</p> <p>Existent-ils des structures ou un financement pour les personnes avec très peu de ressources pour l'aider à acquérir un animal?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>Partenariat SPA</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Que faire en cas d'absence prolongée?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>Plateforme pabete.com Relais particulier Désignation d'une personne de confiance Développer les familles d'accueil</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Comment favoriser la relation animal / homme ? La cohabitation?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>Formation à la médiation animale Consentement des colocataires</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Quel est le budget alloué à l'accueil des animaux ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>Ressources des personnes accompagnées Subvention par la structure? Les partenariats ?</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Y a t-il une limite dans l'accueil des animaux ? (variété)</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>En cas de maltraitance ou négligence sur l'animal, qui s'occupe de faire le signalement ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>La direction Les autres personnes accompagnées</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Que faire si je me fais mordre par un chien dans les espaces communs?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>On se dirige vers les éducateurs, infirmier, etc</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Y a t-il des vétérinaires de cœur ? Des soins gratuits ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>pas gratuit mais certains frais pris en charge : SOLIVET, Gamelles pleines, vétérinaires solidaires, ...</p>

<p>QUESTIONS</p> <p>Quelles sont les obligations légales encadrant l'accueil des animaux en structures?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Y a-t-il des maraudes alimentaires / soins pour les animaux?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>Gamelles pleines</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Pourquoi certains animaux sont acceptés (chiens ou chats) mais pas d'autres (rat, tortue, serpent, ...)?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Quelles sont les obligations des personnes envers les animaux? Vaccins? Puces? Papiers? Bientraitance?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p>
<p>QUESTIONS</p> <p>Qui peut-on contacter au cas de problèmes avec les animaux ?</p>	<p>ÉLÉMENTS DE RÉPONSES</p> <p>LPA / SPA Pompiers Créer un carnet d'adresse pour chaque région</p>

EN BONUS

Un espace de témoignages a également été proposé aux participants.

Merci pour cette journée riche en idées concernant cette thématique "hébergement / animaux" qui est essentielle de débattre et de faire évoluer en 2025.



→ s'appelle Albert remercié

Prénom : Agathe

Personne concernée Travailleur.euse social.e

les animaux sont les bienvenus à l'ABFS-solidarité nous à l'Accueil sauf les animaux apporte un bien être à nos Accueillis

Prénom : SEB

Personne concernée Travailleur.euse social.e

salut, voilà en faite ça fait 07ans que je n'ai plus d'animal de compagnie, mais j'en sens plus la vie et comme ça par rapport je suis déçoté

Prénom : KAMEL

Personne concernée Travailleur.euse social.e

On accueille des chiens et des chats à l'accueil de jour, parfois d'autres animaux. Ça apporte beaucoup de joie et de bonne humeur! Ça facilite les interactions, j'adore!

Prénom : Stacy

Personne concernée Travailleur.euse social.e

un résident de ma pension de famille qui est décédé a un chien qui est devenu la mascotte de notre pension de famille et à un quelq'un autre résident a pris son chien.

Prénom : Christophe

Personne concernée Travailleur.euse social.e

Tout bonne ambiance et le thème abordé était très intéressant, ça serait très bien de créer ce genre d'association dans les villes plus petites (la gamelle pleine)

Prénom : ANNIE

Personne concernée Travailleur.euse social.e

Agreable Journée
Apprit beaucoup de chose sur les ANIMAUX
Merci A VOUS

Prénom : Cathy

Personne concernée Travailleur.euse social.e

Une belle journée avec beaucoup d'échanges et d'interactions Nos pratiques doivent encore évoluer.

Prénom : Audrey

Personne concernée Travailleur.euse social.e

Merci pour cette journée je n'ai pas d'animal mais j'ai bien compris les limites/argus des personnes accompagnés et travailleurs sociaux qui sont confrontés à cette problématique. Merci pour cette découverte!

Prénom : Nathan Ill

Personne concernée Travailleur.euse social.e

bonne journée avec beaucoup de réponse mettre en place plus de réunions sur ce thème qui touche pas mal de personnes et que malheureusement il ya pas assez de structure tout les vétérinaires qui aident tout les gens pour plusieurs fois.

Prénom : Fanny

Personne concernée Travailleur.euse social.e

Comme d'habitude, une belle soirée autour de cette journée qui traitait d'un thème qui concerne beaucoup de personnes

Prénom : Stéphane

Personne concernée Travailleur.euse social.e

Un grand merci pour votre accueil et tous les intervenants. Soirée très riche... pour notre futur projet... d'accueillir les animaux

Prénom : Davis (Mohra-Le Toit)

Personne concernée Travailleur.euse social.e

Thème intéressant et questionnant Importance d'évoluer dans ses pratiques en lien avec le bien être de l'animal

Prénom : Ariane

Personne concernée Travailleur.euse social.e

PROCHAINE RENCONTRE

13 juin 2025 - Côte d'Opale

La prochaine plénière portera sur la thématique suivante :
PRECARITE ET LOGEMENT

